



## Déjeuner-rencontre de la FNBM 27 Novembre 2013

### Allocution du Président Géraud Spire

Mesdames, Messieurs les Parlementaires, Messieurs les Présidents d'organisations professionnelles, Messieurs les Présidents de syndicats départementaux et d'unions régionales, Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Ce n'est pas parce que ce rendez-vous annuel se tient au mois de novembre en pleine période automnale et au moment où le climat se fait plus rigoureux que nous ne devons mettre à profit notre rencontre pour égrener les motifs d'inquiétude et de déprime qui guettent notre moral de chefs d'entreprises.

La pluie de taxes que je dénonce depuis deux ans semble avoir été momentanément stoppée par un vent breton et un ras le bol fiscal qui incite maintenant le gouvernement à proposer aux Français et aux acteurs économiques une refonte de notre système global dont on peut se féliciter, en attendant d'en savoir plus.

Il est dommage a contrario qu'aucune prise de conscience d'une saturation insupportable ne fasse cesser l'avalanche de normes et de réglementations qui étouffent nos entreprises et grèvent leur capacité à agir. Il nous faut dénoncer cet harcèlement textuel.

Dès lors, et puisque nous apprenons au fil des années à naviguer à vue, notre profession n'a pas d'autre choix que de persévérer dans ce qui la caractérise désormais, sa capacité d'adaptation.

Au moment où une étude dévoile que 78% des 20 000 entreprises affectées par des défaillances proviennent du secteur du BTP, nous voulons dire à nos clients artisans, entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics que nous sommes à leurs côtés.

La gestion des comptes est devenue pour nos entreprises de négoce une priorité absolue et nous tentons, le plus souvent, d'apporter des réponses pragmatiques et responsables aux problèmes que peuvent rencontrer nos interlocuteurs de l'aval.

Mais les manquements constatés à l'aval de nos clients ne doivent pas remonter vers l'amont.

Il est donc urgent que les pouvoirs publics apportent aux entreprises du bâtiment et artisans des solutions concrètes passant par une accélération de leur règlement et une mise à disposition du financement de leur trésorerie.

Face à une sous-activité chronique dans notre secteur du bâtiment, malgré les besoins recensés, et aux incertitudes qui entourent notre activité à venir, certaines mesures annoncées par le gouvernement vont dans le bon sens et nous plaçons pour un spectre le plus large possible de l'application du taux de TVA à 5,5% à un périmètre couvrant l'ensemble de la rénovation et des travaux immobiliers.

En ce sens nous souhaitons que la notion de « travaux induits » couvre le maximum de travaux et englobe ce qui a trait au développement durable en général.

Car le temps n'est plus aux mesures de saupoudrage ou aux arbitrages à la virgule près. C'est à un véritable « Plan Marshall » pour le bâtiment que le gouvernement doit s'atteler.

La mise en place des points éco-renovation témoigne de la forte volonté du gouvernement de crédibiliser un dispositif embryonnaire et de l'accompagner fortement.

Mais ces mesures ne peuvent se limiter à certaines catégories de la population et c'est pourquoi nous souhaitons que celles-ci soient étendues à l'ensemble des foyers fiscaux sans condition de ressources.

Du Grenelle à la Transition Ecologique, chacun des gouvernements avouent une volonté de relever le défi de limiter les émissions de gaz à effet de serre, il faut donc pouvoir s'en donner les moyens sans limite dans le temps et là encore nous souhaitons que l'ensemble des aides soient prolongées jusqu'au 31 décembre 2016 afin de créer non pas un effet d'aubaine, mais un accompagnement incitatif s'étalant dans le temps.

De tels enjeux nécessitent un effort de formation sans précédent, c'est la raison pour laquelle nous espérons vivement que le dispositif Feebats auquel la distribution professionnelle est associée soit pérennisé et revu.

Les attermoissements auxquels nous avons dû faire face cette année ont contrarié le développement d'un schéma directeur dans lequel le négoce s'était inséré avec enthousiasme pour ensuite subir les interrogations liées à une hypothèse de non-renouvellement.

La mise en place des certificats d'économie d'énergie, auxquels le dispositif Feebats est lié, fut parfois laborieuse et difficile, ne contrarions pas aujourd'hui un processus qui fait l'unanimité !



Sur ce point précis, notre organisation sera aussi d'une vigilance extrême face à toutes tentatives de vouloir affubler la distribution de matériaux de prérogatives qui ne sont pas les siennes.

Notre métier est de promouvoir et de distribuer les produits réalisés par les fournisseurs. En ce sens nous nous sommes toujours réjouis des progrès que ceux-ci effectuaient dans le domaine du développement durable.

C'est la raison pour laquelle, vouloir nous faire supporter une contribution d'obligés alors que nous participons, par les matériaux que nous distribuons, à la progression du diagnostic de performance environnementale relèverait d'un procédé arbitraire contre lequel la FNBM n'aurait de cesse de s'insurger.

Notre métier a évolué vers toujours plus de conseil, toujours plus de soutien et de responsabilités. Nous ne nous sommes pas dérobés et nous continuerons à assumer notre rôle en partenariat avec le reste de la filière.

C'est dans cet esprit que nous avons signé la position commune avec l'AIMCC, la FFB et la Capeb afin d'obtenir de Bruxelles la dématérialisation de la Déclaration Obligatoire de Performance, ultime avatar d'un Règlement Produit de Construction qui n'en finit plus de provoquer l'ire de nos partenaires européens et je salue la présence aujourd'hui de mon collègue Gianfranco Freri qui préside Ufemat, notre organisation européenne des négociants en matériaux de construction qui s'est saisi de ce sujet lors de notre dernière Assemblée générale.

C'est aussi pour cela que nous avons participé aux travaux de l'Octime et signé lors du dernier salon Batimat, avec la Fédération Française du Bâtiment, une charte pour lutter contre la diffusion des produits contrefaisants dans le bâtiment et je salue à nouveau votre présence, cher Didier Ridoret, qui témoigne des liens étroits d'amitié, de solidarité et de complémentarité qui unissent nos deux organisations.

Maturité, responsabilité, engagement dois-je l'avouer je suis fier du chemin parcouru par notre organisation professionnelle unissant les négociants en matériaux de construction et en bois et je tiens à remercier les membres de notre Comité directeur d'avoir bien voulu ce matin m'accorder leur confiance pour un nouveau mandat afin de continuer le travail sous l'égide des piliers que je viens de citer.

Je sais aussi que les contraintes deviennent pour nos entreprises de plus en plus difficiles et même si vous aurez compris que ce mot introductif ne doit en aucun cas céder à la sinistrose, il faut quand même évoquer ce qui inquiète ne serait-ce que pour mieux appréhender l'avenir.

Le projet de loi « Consommation » actuellement en cours d'examen vient compléter encore un peu plus une Loi de Modernisation de l'Economie dont les imprécisions ont mobilisé nos organisations professionnelles désireuses d'éclaircissements.



De la coopération commerciale aux délais de paiements les sujets sont nombreux et suscitent parfois interrogations et crispations entre partenaires au sein de la même filière.

Intermédiaire, agissant au milieu du BTP et de la construction, le négoce est un maillon essentiel. Il ne doit pas pour autant devenir le maillon faible celui auprès duquel chacun mesure l'élasticité du dispositif en attendant le moment où la corde cède.

Notre secteur est essentiellement constitué de TPE et de PME (70% pour notre seule fédération), nos entreprises se connaissent et se soutiennent dans les difficultés actuelles. Mais certains acteurs de l'amont à l'aval n'ont pas ce comportement amical et jouent sur des subtilités juridiques afin d'accroître leurs trésoreries au détriment des nôtres.

C'est ce travers et uniquement celui-ci que le législateur doit corriger afin de permettre au secteur du BTP de retrouver une certaine sérénité.

Car le sujet de cette loi « consommation » est finalement devenu celui de nos relations fournisseurs, négociants, artisans et entrepreneurs du bâtiment.

Une fois encore nous allons devoir, lorsque le texte aura été voté définitivement, optimiser nos relations commerciales et nous adapter aux précisions qu'aura apportées le législateur.

Nous espérons, Madame la Députée Karine Berger, vous qui connaissez bien notre monde pour l'avoir scruté par le passé et que je remercie pour votre présence, que vous saurez entendre les voix, parfois discordantes il est vrai, qui vous sollicitent et maintenir l'équilibre de cette filière dont vous êtes l'amie et je l'espère le relais.

Nos inquiétudes portent aussi sur la formation professionnelle en pleine ébullition depuis l'annonce d'une énième réforme par le gouvernement.

La mutualisation des fonds au bénéfice de nos entreprises est une préoccupation constante et notre organisation engagée de longue date dans une démarche active de certification souhaite que ne soit pas mise en péril une démarche dont l'efficacité est prouvée.

Le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est le gage de l'implication de la filière dans un processus actif de formation des artisans et entrepreneurs du bâtiment. Le négoce participera à l'acquisition de ce label soit directement en accueillant ceux qui souhaiteront se former et certains s'y préparent activement, soit en informant sur les conditions d'acquisition de ce label largement valorisé par la Capeb et la FFB parmi d'autres.



Qu'il me soit permis enfin de remercier nos partenaires fournisseurs à l'origine de cette manifestation au succès sans cesse croissant, nous sommes près de 250 aujourd'hui, leur soutien démontre que la FNBM rayonne au milieu de la filière bâtiment en général et au sein de la distribution bâtiment en particulier, en lien étroit avec l'ensemble de ses partenaires présents aujourd'hui.

Cette manifestation accueille cette année un invité à la notoriété incontestable et aux fonctions éminentes que je remercie pour sa présence amicale.

Encore Président du Conseil d'Analyse Economique il y a quelques mois, professeur d'économie à la Sorbonne, membre du collège de l'Association des Marchés Financiers, vous êtes Monsieur de Boissieu un des interlocuteurs les plus écoutés des gouvernements et vos avis font autorité au-delà de nos frontières puisque vous êtes fréquemment sollicité sur le plan international.

Membre du Cercle des Economistes et conseiller régulièrement l'institut Rexecode, vos propos passionnent, parfois déplaisent et aussi attirent.

Pour autant nul ne peut vous classer parmi les prévisionnistes, qui aujourd'hui laissent sceptiques bon nombre de chefs d'entreprises, tant l'avenir paraît incertain et surtout complexe.

C'est cette complexité que nous vous avons demandé d'aborder afin de nous donner des perspectives et orienter nos choix, nous qui sommes au cœur d'une crise qui n'en finit pas.

Comme, chacun l'aura compris, nous voulons « positiver » c'est donc vers une réflexion globale que nous vous demandons de nous emmener.

Notre profession a démontré ces dernières années sa capacité d'adaptation si vous lui tracez un chemin elle ne manquera jamais de volonté.

Merci d'avoir accepté notre invitation et surtout apportez nous s'il vous plait Monsieur de Boissieu cette bouffée d'optimisme dont le philosophe Alain disait justement qu'elle est de volonté et non d'humeur.